



PRIÈRE

TREIZE HEURES TRENTE

M. SMOOK, *président du Comité permanent du développement social et économique*, présente le quatrième rapport du Comité :

Réunion :

Le Comité s'est réuni le 10 avril 2017, à 18 heures, dans la salle 255 du palais législatif.

Questions à l'étude :

- *Projet de loi 6 — Loi abrogeant la Loi sur la Commission manitobaine d'aménagement de la route située du côté est/The Manitoba East Side Road Authority Repeal Act;*
- *projet de loi 7 — Loi sur la mise en œuvre de l'Accord commercial du nouveau partenariat de l'Ouest (modification de diverses dispositions législatives)/The New West Partnership Trade Agreement Implementation Act (Various Acts Amended).*

Composition du Comité :

- M. ALLUM;
- M. BINDLE;
- M. le *ministre* CULLEN;
- M. LINDSEY;
- M. MALOWAY;
- M. MICHALESKI;
- M. le *ministre* PEDERSEN;
- M. SMOOK (président);
- M. WHARTON;
- M. WOWCHUK.

Le Comité a élu M. WHARTON à la vice-présidence.

Exposé oral :

Le Comité a entendu l'exposé de la personne mentionnée ci-après sur le projet de loi 7 — *Loi sur la mise en œuvre de l'Accord commercial du nouveau partenariat de l'Ouest (modification de diverses dispositions législatives)/The New West Partnership Trade Agreement Implementation Act (Various Acts Amended)* :

Jonathan Alward

Fédération canadienne de l'entreprise indépendante

Projets de loi étudiés et dont il a été fait rapport :

(N^o 6) — *Loi abrogeant la Loi sur la Commission manitobaine d'aménagement de la route située du côté est/The Manitoba East Side Road Authority Repeal Act*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

(N^o 7) — *Loi sur la mise en œuvre de l'Accord commercial du nouveau partenariat de l'Ouest (modification de diverses dispositions législatives)/The New West Partnership Trade Agreement Implementation Act (Various Acts Amended)*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

Sur la motion de M. SMOOK, le rapport du Comité est déposé.

Conformément au paragraphe 27(1) du *Règlement*, MM. EWASKO et MARCELINO (Tyndall Park), M^{me} la ministre CLARKE, M. le ministre FIELDING ainsi que M. GERRARD font des déclarations de député.

Présentation et lecture de pétitions :

M^{me} LATHLIN — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à revenir sur ses intentions de déréglementer l'industrie du taxi et notamment à retirer le projet de loi 30.

M^{me} MARCELINO (Logan) — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à revenir sur ses intentions de déréglementer l'industrie du taxi et notamment à retirer le projet de loi 30.

M. MALOWAY — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à revenir sur ses intentions de déréglementer l'industrie du taxi et notamment à retirer le projet de loi 30.

M. KINEW — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à reconnaître le besoin d'installations récréatives de qualité dans toutes les écoles du Manitoba, à revenir sur sa décision de coupe régressive à cet égard et à fournir à l'École secondaire Kelvin le financement nécessaire à la construction d'un nouveau gymnase et d'un centre de mieux-être. (M. Hamlin, C. Truong, G. Choo et autres)

M. SARAN — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à revenir sur ses intentions de déréglementer l'industrie du taxi et notamment à retirer le projet de loi 30.

M. GERRARD — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à revenir sur sa décision et à fournir le reste du financement nécessaire à la construction d'un gymnase à l'école secondaire Kelvin le plus tôt possible.

Mardi 11 avril 2017

M. le *ministre* FRIESEN propose que l'Assemblée approuve la politique budgétaire générale du gouvernement.

Il s'élève un débat.

M. le *ministre* FRIESEN intervient. Sur la motion de M^{me} MARCELINO (Logan), le débat est ajourné.

M. le *ministre* FRIESEN remet à la présidente, de la part de la lieutenant-gouverneure de la province du Manitoba, les deux messages suivants :

Winnipeg, le 11 avril 2017

La lieutenant-gouverneure remet à l'Assemblée législative du Manitoba le budget des sommes nécessaires à l'administration de la province pour l'exercice se terminant le 31 mars 2018, qu'elle recommande à l'Assemblée législative.

La lieutenant-gouverneure,

Janice Filmon

(Document parlementaire n° 29)

Winnipeg, le 11 avril 2017

La lieutenant-gouverneure remet à l'Assemblée législative du Manitoba le budget des immobilisations de la province, qu'elle recommande à l'Assemblée législative.

La lieutenant-gouverneure,

Janice Filmon

(Document parlementaire n° 30)

M. le *ministre* MICKLEFIELD propose la levée de la séance.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

La séance est levée à 15 h 34, et l'Assemblée ajourne ses travaux à demain, 13 h 30.

La présidente,

Myrna Driedger